



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative à la déclaration de projet n°1 du PLUi de Laval Agglomération

Par arrêté, le président de Laval Agglomération a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique portant sur la déclaration de projet n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Laval Agglomération qui couvrent 20 communes.

L'enquête publique se déroulera pendant 30 jours, **du mercredi 1er avril 2026 au jeudi 30 avril 2026.**

OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE

La déclaration de projet n°1 du PLUi vise à adapter le PLUi pour accompagner la réalisation du projet de la ferme urbaine de Saint-Nicolas à Laval. Le projet soumis à l'enquête publique ne fait pas l'objet d'une évaluation environnementale.

MODALITES DE CONSULTATION DES PIECES DU DOSSIER ET DE DEPOT D'UN AVIS

Par décision en date du 27 février 2026, le Tribunal Administratif de Nantes a désigné Monsieur Jean-Michel POTTIER en qualité de commissaire enquêteur et Madame Sylvie FILHUE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier d'enquête publique sont consultables :

- Sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/plui-laval>
- Sur support papier au siège de Laval Agglomération, Hôtel Communautaire, 1 place du Général Ferrié, CS 60809 53008 LAVAL cedex, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra déposer ses contributions via l'un des supports suivants :

- Sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/plui-laval>
- Par mail, à l'adresse suivante : plui-laval@mail.registre-numerique.fr
- Par voie postale, toute correspondance relative à la mise à disposition pourra être adressée à Laval Agglomération, au commissaire-enquêteur, Hôtel Communautaire, 1 place du Général Ferrié, CS 60809 53008 Laval cedex.
- Dans le registre papier destiné au recueil des observations et contributions au siège de Laval Agglomération, Hôtel Communautaire à Laval aux jours et heures habituels d'ouverture.

PERMANENCES

Dans le cadre de l'enquête publique, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations au cours des permanences qu'il assurera à l'Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval, aux jours et horaires suivants :

- Le mercredi 1er avril 2026 de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 30 avril 2026 de 14h00 à 17h00
- Le mardi 14 avril 2026 de 9h00 à 12h00

Lors des permanences du commissaire enquêteur, les dossiers papiers complets seront également consultables. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête publique auprès de Laval Agglomération.

CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

À l'issue de l'enquête, les registres d'enquête, ainsi que toute correspondance relative à l'enquête, seront adressés, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, au commissaire enquêteur. Les registres d'enquête seront clos et signés par le commissaire enquêteur, qui dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Laval Agglomération son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de ces pièces sera adressée à Mme. la Préfète, M. le Directeur de la DDT, M. le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- en format papier à l'Hôtel communautaire de Laval Agglomération, à Laval, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- en version numérique sur le site internet du registre dématérialisé : <https://www.registrenumerique.fr/plui-laval>

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, le projet de déclaration de projet n°1 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Laval Agglomération sera soumis à l'approbation du Conseil communautaire de Laval Agglomération.

PUBLICITE

Le présent avis est affiché à l'Hôtel Communautaire, à Laval, et à l'hôtel de ville de Laval quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Il sera également mis en ligne sur le site internet du registre dématérialisé.

Toute information relative au projet ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès de la direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, par téléphone au 0243494498 ou par mail à l'adresse plui@agglo-laval.fr.